Il n'est pas un musulman qui perde trois de ses enfants, avant que ceux-ci n'aient atteint la puberté, sans qu'Allah ne l'introduise au Paradis par Sa miséricorde envers eux.

Anas (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Il n'est pas un musulman qui perde trois de ses enfants, avant que ceux-ci n'aient atteint la puberté, sans qu'Allah ne l'introduise au Paradis par Sa miséricorde envers eux. »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Aucun musulman ne voit mourir trois de ses enfants, garçons ou filles, qui n'ont pas atteint l'âge de puberté, sans que cela ne soit pour lui une cause d'entrée au Paradis.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/8875